RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 40008
Numéro SIREN : 323 859 249
Nom ou dénomination : SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2017 sous le numéro de dépôt 8808

EXEMPLAIRE GREFFE

S D N

Société par actions simplifiée au capital de 640 000 €
Siège social : rue Léon Blum
BP 95
62290 NOEUX LES MINES

RCS BETHUNE B 323 859 249
SIRET : 323 859 249 00027
APE : 6820B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2017

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 20 mars 2013, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS S.D.N., tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III/ VERIFICATIONS et INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à DURY, le 26 octobre 2017

VDB ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Représenté par :

Michel BOIVIN **Gilles VATBLED**

SAS SDN

SAS au Capital de €. 640 000

Rue Leon Blum

62290 NOEUX LES MINES

R.C.S : ARRAS B 323859249

ETATS FINANCIERS AU 30/06/2017

Etats financiers au 30/06/2017

BILAN

S.A.S VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		30/06/2017			30/06/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	152 062	148 873	3 189	879
	Fonds commercial (1)	176 000		176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	5 195 384	679 403	4 515 981	4 506 982
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 559 240	2 833 642	3 725 598	4 088 423
	Autres immobilisations corporelles	3 699 435	2 202 564	1 496 871	1 515 298
	Immobilisations en cours	5 299 971	2 887 642	2 412 329	2 002 260
	Avances et acomptes	153 790		153 790	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations	832 771		832 771	832 771
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	1 623 810		1 623 810	1 614 483
	Autres immobilisations financières	51 303		51 303	51 303
		38 278		38 278	36 290
	TOTAL (II)	23 782 046	8 752 124	15 029 922	14 824 688
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	3 020		3 020	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 306 831		6 306 831	5 538 213
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 231 765	6 212	1 225 553	977 333
	Autres créances	2 612 763		2 612 763	2 065 930
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	5 271 520		5 271 520	4 360 393
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	296 540		296 540	319 271
	TOTAL (III)	15 722 438	6 212	15 716 226	13 261 139
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	39 504 484	8 758 336	30 746 148	28 085 827

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an 87 593

Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

		30/06/2017	30/06/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	640 000	640 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 266 899	2 110 811
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 260 690	1 756 088
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	262 234	247 539
	Total des capitaux propres	**5 493 823**	**4 818 438**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	145 000	
	Total des provisions	**145 000**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 959 707	14 193 825
	Emprunts et dettes financières divers	5 827	5 827
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 303 715	5 089 954
	Dettes fiscales et sociales	2 854 309	2 365 947
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 204	36 240
	Autres dettes	1 966 564	1 575 598
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**25 107 325**	**23 267 390**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**30 746 148**	**28 085 827**
	Total du bilan en centimes	30 746 147,79	28 085 827,41
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 346 463	10 138 438
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 163	

Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 30/06/2017

COMPTE DE RESULTAT

SAS VDS et ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	76 463 158		76 463 158	69 682 466
	Production vendue (Biens)	60 038		60 038	53 051
	Production vendue (Services et Travaux)	2 132 052		2 132 052	2 078 222
	Montant net du chiffre d'affaires	**78 655 247**		**78 655 247**	**71 813 739**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			306 432	405 435
	Autres produits			128 432	34 527
	Total des produits d'exploitation (1)			**79 090 112**	**72 253 702**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			59 981 045	55 101 509
	Variation de stock			(637 996)	(707 539)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 103 564	1 329 540
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 057 480	3 305 789
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 373 786	1 183 054
	Salaires et traitements			6 381 591	5 610 037
	Charges sociales du personnel			2 354 110	2 085 204
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 235 543	1 131 762
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			6 212	138 323
	Dotations aux provisions			145 000	
	Autres charges			22 804	6 270
	Total des charges d'exploitation (2)			**76 023 139**	**69 183 950**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**3 066 973**	**3 069 752**

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2017	30/06/2016
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 066 973**	**3 069 752**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	(65)	2 306
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	1 560	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 483	18 827
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**7 978**	**21 133**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	216 388	242 465
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**216 388**	**242 465**
	RESULTAT FINANCIER	**(208 410)**	**(221 332)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**2 858 563**	**2 848 420**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	70 763	29 674
	Sur opérations en capital	69 532	37 500
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 010	9 809
	Total des produits exceptionnels	**143 305**	**76 984**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 384	121 889
	Sur opérations en capital	49 756	30 137
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	17 705	16 185
	Total des charges exceptionnelles	**74 845**	**168 211**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**68 460**	**(91 227)**
	PARTICIPATION DES SALARIES	310 275	415 805
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	356 058	585 300
	TOTAL DES PRODUITS	**79 241 396**	**72 351 819**
	TOTAL DES CHARGES	**76 980 706**	**70 595 731**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 260 690**	**1 756 088**

Résultat de l'exercice en centimes	2 260 690,25	1 756 088,27
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieures		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Déposé au Greffe

Etats financiers au 30/06/2017

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2016 (PCG 2016).

Le PCG 2016 correspond au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 (homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016, publié au JO du 28 décembre 2016), qui annule et constitue une recodification du PCG 2014, complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

S.A.S. VOR et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'age de retraite.
Ces engagements sont evalués à :

- **306 399** euros pour les indemnités de départ volontaire
- **93 662** euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.
Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites. Les fonds disponibles au 30/06/2017 s'élèvent à la somme de 179 578 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

SAS VOB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.
La société Al Developpement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice cloturant au 30/06/2016.

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants :
Le compte « 212 000 Agencements et aménagements des terrains » ;
Le compte « 213150 Ensemble immob. Adm. & commercial sur sol propre » ;
Le compte « 213200 Esemble immb. Extension magasin » ;

L'impact au 01/10/2005 du changement de méthode se décompose de la manière suivante :

Au niveau du compte « 281 200 Amortissements des agencements et aménagements des terrains » :
En amortissements dérogatoires : 36 284
En report à nouveau net d'IS : 2 678 €

Au niveau du compte « 281 315 amortissements Ens. Immb. Adm et Comm. s/ sol propre » :
En amortissements dérogatoires : 73 817 €
En report à nouveau net d'IS : 18 763 €

Au niveau du compte « 281320 amortissements ensemble immob. Ext. Mag. » :
En amortissements dérogatoires : 14 409 €
En report à nouveau net d'IS : 26 458 €

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.
Ils sont comptabilisés au compte 145 100.

Le report à nouveau est dû au passage à des durées d'amortissements inférieures à celles antérieurement appliquées, il est imputé au compte 119 000.

SAS VDP et ASSOCIES
Commissaire aux

Dettes assorties de garanties

1) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition ensemble immobilier

Valeur d'origine 7 000 000 €

Taux E3M + 1,20%

Durée 15 ans

Dernière échéance 30/09/2028

Remboursements constants

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers + Hypothèque à hauteur de 5.026.313€

Montant restant dû à ce jour : 5 363 048 €

2) EMPRUNT SOCIETE GENERALE

Objet : Acquisition de terrains

Valeur d'origine 1 250 000 €

Taux E3M + 0.45 %

Durée 12 ans

Dernière échéance 05/2018

Remboursements constants

Garanties : Promesse d'hypothèque de 1er rang
Nantissement de fonds de commerce de 9ème rang

Montant restant dû à ce jour : 104 152 €

Dettes assorties de garanties

3) EMPRUNT EDEL

Objet : Acquisition de terrains

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux Taux variable E3M + 1,65 %

Durée 10 ans

Dernière échéance 07/2020

Remboursements constants

Garanties : Caution solidaire des sociétés Amandis, Carvidis, Etadis et SDH à hauteur de 250.000€ chacune.

Montant restant dû à ce jour : 454 739 €

4) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Création Drive

Valeur d'origine 1 300 000 €

Taux E3M + 1,50%

Durée 12 ans

Dernière échéance 04/2024

Remboursements constants

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Hypothèque à hauteur de 50% du montant du financement

Montant restant dû à ce jour : 785 553 €

Dettes assorties de garanties

5) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet :	Portage des terrains
Valeur d'origine	3 500 000 €
Taux	E3M + 0,75%
Durée	5 ans
Dernière échéance	06/2020

Remboursements in finé

Garanties : Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100%
Caution de la société Tilloy Expansion

Montant restant dû à ce jour : 3 500 000 €

6) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet :	Investissements + acquisition mobiliére
Valeur d'origine	2 500 000 €
Taux	E3M + 1%
Durée	12 ans
Dernière échéance	06/2027

Remboursements constants avec différé en capital d'un an.

Garanties : Nantissement du fonds de commerce en rang utile
Caution solidaire et divise des parrains à hauteur de 100% du financement pendant 5 années consécutives de couverture de la dette par la CAF
Caution de Monsieur DESMONT à hauteur de 10% pendant toute la durée du financement

Montant restant dû à ce jour : 2 283 906 €

Dettes assorties de garanties

7) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition mobilière

Valeur d'origine 700 000 €

Taux E3M + 1.05%

Durée 15 ans

Dernière échéance 12/2030

Remboursements constants.

Garanties : Privilège de prêteurs de deniers à hauteur de l'acquisition

Montant restant dû à ce jour : 633 697 €

8) EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Objet : Acquisition immobilière

Valeur d'origine 1 000 000 €

Taux E3M flooré + 0.50 %

Durée 7 ans

Dernière échéance 03/2023

Remboursements constants.

Garanties : nantissement du fonds de commerce en rang utile

Montant restant dû à ce jour : 825 933 €

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

Caution en faveur de la SOCIETE DISTRAL

Autorisation comité directeur 09/09/2004 (modifié le 20/09/2007)

Caution simple et divise au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'un emprunt de 10.700.000 € remboursable en 180 mois dans la limite de 1.070.000 € et pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs de la société DISTRAL du ratio suivant :
CAF/Part à moins d'un an de la Dette à Moyen et Long Terme > 1.

Montant de la caution :	**1 070 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE DISTRIFIVES

Autorisation comité directeur 12/10/2006

Caution Solidaire au profit de la banque Edel en garantie d'un emprunt de 1.050.000€ d'une durée de 120 mois.

Montant de la caution :	**315 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY EXPANSION

Autorisation comité directeur 31/01/2008

Caution solidaire au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France en garantie d'une facilité de caisse de 5.000.000 € pour une durée indéterminée.
Caution limitée à 700.000 €

Montant de la caution :	**700 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE SEVHOLD

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	**270 000.00 €**

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 2.160.000 €.

Montant de la caution :	**135 000.00 €**

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE DESMONT

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	**105 000.00 €**

Autorisation comité directeur 07/05/2015

Caution solidaire et divise au profit de la banque ARKEA en garantie d'un emprunt de 840.000 €.

Montant de la caution :	**52 500.00 €**

Caution en faveur de la SARL TILLOY

Autorisation comité directeur 30/06/2016

Caution solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 17.800.000 €.

Montant de la caution :	**434 000.00 €**

ENGAGEMENTS DONNES PAR SDNE ET REPRIS PAR SDN

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution solidaire et divise au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.100.000 €.

Montant de la caution :	**120 750.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution solidaire et divise au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution :	**80 500.00 €**

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.080.000 €.

Montant de la caution :	**62 100.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

Montant de la caution :	**41 400.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 720.000 €.

Montant de la caution :	**41 400.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 480.000 €.

Montant de la caution :	**27 600.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE SODIDOUAI

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.740.000 €.

Montant de la caution :	**100 050.00 €**

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire au profit de la BCME Centre Ouest en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.160.000 €.

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	**66 700.00 €**

Autorisation comité directeur 08/04/2010

Caution solidaire au profit de la banque EDEL en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.000.000 €.

Montant de la caution :	**375 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE HATTEN

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.500.000 €.

Montant de la caution :	**375 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE HOLDING SAINT NICOLAS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.530.000 €.

Montant de la caution :	**379 500.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE NICOLADIS

Autorisation comité directeur 03/02/2011

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 2.657.000 €.

Montant de la caution :	**398 550.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE VIOLAINEDIS

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.347.000 €.

Montant de la caution :	**673 500.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.143.000 €.

Engagements hors bilan

SÛRETES REELLES CONSENTIES

Autorisation comité directeur 30/03/2006

Hypothèque de 1er rang sur les parcelles de terrain sises à Noeux Les Mines en garantie d'un emprunt de 1.250.000€ contracté auprès de la société Générale.

Nantissement du fonds de commerce de la société en 9ème rang en garantie de ce même emprunt.

Montant restant à rembourser au 30/06/2017 :	**104 152.00 €**

Autorisation comité directeur 13/04/2012

En garantie d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Mutuel Nord de France de 1.300.000 € d'une durée de 144 mois :

*Promesse d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble non bâti situé à Noeux Les Mines, cadastré AO 425,427,429,430,431,585,587,589 (situés à Le Rietz), AN 472 (situé à La Pierre au Puits), l'ensemble d'une contenance totale de 72 ares et 62 centiares.

Nantissement du fonds de l'hypermarché.

Montant restant à rembourser au 30/06/2017 :	**785 553.00 €**

Autorisation comité directeur 26/09/2013

Hypothèque des biens suivants à hauteur de 5.026.312€ en garantie d'un emprunt de 7.000.000€ souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France :

*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés AO 29,30,48,137,138,139,140,436,440,441,444,445,447,449,450,452,453,455,456,458,459,461,493,498,499,501 et ZA 27,28,29,30,31,32,33,74,75,78,79,153,156,164,166, l'ensemble d'une contenance totale de 17 hectares 34 ares et 37 centiares.
*Un terrain sis à Noeux Les Mines AO 28 d'une contenance totale de 25 ares et 99 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Noeux Les Mines cadastrés ZA 6,7,8,9,10,132,135,138,141,147,150,158,160,162, l'ensemble d'une contenance totale de 6 hectares 24 ares et 36 centiares.
*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 2,3,4,5,6 et 7, l'ensemble d'une contenance totale de 5 hectares, 66 ares et 50 centiares.

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

*Un ensemble de terrains sis à Mazingarbe cadastré sous les sections et numéros ZB 8,1 et 10, l'ensemble d'une contenance totale de 3 hectares 54 ares et 32 centiares.

Engagement à hauteur de : **5 026 312.00 €**

Privilège de prêteur de deniers dans le cadre de l'emprunt de 7.000.000 € souscrit auprès du Crédit Agricole Nord de France.

Engagement à hauteur de : **1 973 687.00 €**

Montant restant à rembourser au 30/06/17 : 5.363.048 €

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en date du 09 décembre 2013 afin de garantir l'emprunt de 200.000 € contracté par la société SDN Exploitation auprès de la banque Edel.

Engagement à hauteur de : **240 000.00 €**

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce autorisé par le comite directeur en date du 14 mai 2015 afin de garantir l'emprunt de 2.500.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de : **2 500 000.00 €**

Privilège de prêteurs de deniers autorisé par le comité directeur en date du 19 novembre 2015 afin de garantir l'emprunt de 700.000 € contracté par la société SDN auprès de la banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de : **700 000.00 €**

Inscription de nantissement sur le fonds de commerce en rant utile afin de garantir un emprun de 1.000.000 € contracté par la société SDN auprès de ma banque Crédit Agricole Nord De France.

Engagement à hauteur de : **1 000 000.00 €**

Participation SARL Wicola

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : ARRAS B 384 539 672

- CAPITAL	15 000
- RESERVE LEGALE	1 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	274 616
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	799 846
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	99 889
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2017	18 462
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL Wicola dans SAS SDN CREDITEUR AU 30/06/2017	202 121

- Observations : date de clôture 30 juin 2017

FIDOR et ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

Participation SARL GCN

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 505 123 588

- CAPITAL	10 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	136 369
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.80 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	9 980
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	109 313
- DEFICIT DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2017	3 257
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SARL GCN dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2017	243 615

- Observations : date de clôture 30 JUIN 2017

Participation SAS Barlindis

dont le siège social est à Noeux-Les-Mines (62 290)
RCS : Arras B. 529 375 073

- CAPITAL	540 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU DEBITEUR avant affectation du résultat	1 106 167
- AUTRES RESERVES	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	99.98 %
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	22 945
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	3 431 693
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 30/06/2017	35 156
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	0
- COMPTE COURANT SAS Barlindis dans SAS SDN DEBITEUR AU 30/06/2017	731 919
- Observations : date de clôture 30 JUIN 2017	

Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 30/06/2017

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Reçu au Greffe

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	144 906	3 967		148 873
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	144 906	3 967		148 873
CORPORELLES	Terrains	623 403	56 000		679 403
	Constructions sur sol propre	1 593 779	266 555		1 860 334
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	877 038	96 270		973 308
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 258 690	382 929	439 056	2 202 564
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 179 884	381 511	4 837	2 556 558
	Matériel de transport	1 123	3 655	3 714	1 064
	Matériel de bureau, mobilier	296 792	44 656	11 428	330 020
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 830 709	1 231 576	459 035	8 603 250
	TOTAL	7 975 615	1 235 543	459 035	8 752 124

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

VDR et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	247 539	17 705	3 010	262 234
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**247 539**	**17 705**	**3 010**	**262 234**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		145 000		145 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**145 000**		**145 000**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	133 641		133 641	
	Sur comptes clients	4 682	6 212	4 682	6 212
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**138 323**	**6 212**	**138 323**	**6 212**
	TOTAL GENERAL	**385 862**	**168 917**	**141 334**	**413 446**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	151 212	138 323
	- financières		
	- exceptionnelles	17 705	3 010

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

		30/06/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	51 303		51 303
		38 278	(424)	38 702
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	27 136	27 136	
	Créances représentatives des titres prêtés	1 204 630	1 204 630	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 209	29 209	
	Impôts sur les bénéfices	4 800	4 800	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	60 034	60 034	
	Divers	174 424	174 424	
	Groupe et associés	250 500	250 500	
	Débiteurs divers	981 417	981 417	
		1 112 379	1 112 379	
	Charges constatées d'avances	296 540	296 540	
	TOTAL DES CREANCES	4 230 649	4 140 644	90 005
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 163	1 163		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	13 958 544	1 197 682	7 693 449	5 067 413
	Emprunts et dettes financières divers	5 827	5 827		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 303 715	6 303 715		
	Personnel et comptes rattachés	1 319 796	1 319 796		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	619 213	619 213		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	97 149	97 149		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	818 151	818 151		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 204	17 204		
	Groupe et associés	883 888	883 888		
	Autres dettes	1 082 676	1 082 676		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	25 107 325	12 346 463	7 693 449	5 067 413
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 233 743			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Communiqué au Comité

Produits à recevoir

			30/06/2017
Total des Produits à recevoir			**578 123**
AUTRES CREANCES			**578 123**
409811	Avoirs sur ach.a recevoir	30 715	
409856	Rist a recevoir centrale	290 425	
448700	Etat-Produits à recevoir	250 500	
455870	Cpt courant int à recevoir	6 483	

Produits à recevoir

30/06/2017

Total des Produits à recevoir			578 123
AUTRES CREANCES			578 123
409811	Avoirs sur ach.a recevoir	30 715	
409856	Rist a recevoir centrale	290 425	
448700	Etat-Produits à recevoir	250 500	
455870	Cpt courant int à recevoir	6 483	

Certifiée aux Comptes

Charges à payer

			30/06/2017
Total des Charges à payer			**2 891 633**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			**7 516**
168840	Int cour s/emp ets credit	7 516	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			**266 168**
408101	Fourn fnp achats	9 133	
408201	Fourn.fnp.frais generaux	237 631	
408511	FRS DEBOURS BILLET VOYAGES	674	
408512	FRS DEBOURS TOURISME VOYAGES	18 730	
Dettes fiscales et sociales			**2 613 372**
428200	Personnel conges a payer	555 548	
428400	Participation à verser	310 275	
428610	Intéressement a payer	288 487	
428640	Primes bilan à verser	110 000	
428680	Pers autres sal a payer	54 594	
438200	Org soc charg s/cong a pay	200 664	
438600	Charges sociales a payer TA	20 225	
438601	CAP - Formation	33 149	
438602	CAP - Effort construction	38 807	
438605	Forfait social à payer	119 752	
438640	Charges / primes bilan à verse	44 000	
438680	Charges soc/aut sal payer	19 719	
448200	Etat chrg fis s/cong a payer	11 544	
448600	Etat - charges a payer	5 795	
448601	CAP - CFE	234 500	
448602	CAP - CVAE	131 810	
448603	CAP - TF	145 934	
448606	CAP - Organic	56 996	
448607	CAP - Tascom	152 433	
448608	CAP - TVTS	5 950	
448609	Etat - Autres CAP	71 699	
448680	Charg fisca/ aut sal a payer	1 490	
Autres dettes			**4 577**
455860	Interets courus s/compte coura	4 577	

Charges constatées d'avance

			30/06/2017
Charges constatées d'avances			**296 540**
Charges constatées d'avance - Exploitation			**296 540**
486101	Achats constates d'avance	147 248	
486201	Charges constatees d avance	149 292	

Produits constatés d'avance

	30/06/2017
Produits constatés d'avance	

S.A.S VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

		30/06/2017
Total des produits exceptionnels		**143 305**
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		**70 763**
Produit s/exercice anterieur	65 000	
PROD S/CHR SOC S/EX ANT	5 763	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		**69 532**
Prix de cession immob.cedees	67 700	
Prod cession des immob financ	1 832	
Reprises sur provisions et transferts de charges		**3 010**
Reprise amort derogatoire	3 010	
Total des charges exceptionnelles		**74 845**
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		**7 384**
Amendes, penalites fiscales	7 384	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		**49 756**
Vnc des immob corporelles	49 507	
Vnc des immob fin	249	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		**17 705**
Dotation amort derogatoires	17 705	
Résultat exceptionnel		**68 460**

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Montant de la caution :	**673 500.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 600.000 €.

Montant de la caution :	**300 000.00 €**

Autorisation comité directeur 30/06/2011 réaménagé le 27/02/2014

Caution solidaire au profit de la BCME en garantie du remboursement d'un emprunt de 1.400.000 €.

Montant de la caution :	**300 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE AULNOYDIS

Autorisation comité directeur 23/01/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.100.000 €.

Montant de la caution :	**465 000.00 €**

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 18.000.000 €.

Montant de la caution :	**2 700 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE TILLOY AYMERIES

Autorisation comité directeur 15/05/2014

Caution divise et solidaire en garantie du remboursement d'un contrat de crédit bail de 4.000.000 €.

Montant de la caution :	**600 000.00 €**

Caution en faveur de la SOCIETE FINANCIERE DIMITRI DOMART

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution divise et solidaire au profit de BPIFrance Financement en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	**404 250.00 €**
	+intérêts, commissions, frais et accessoires

Autorisation comité directeur 25/09/2014

Engagements hors bilan

Caution divise et solidaire au profit du Crédit Agricole Nord de France en garantie du remboursement d'un emprunt de 3.234.000 €.

Montant de la caution :	**404 250.00 €**
	+intérêts, commissions, frais et accessoires

Caution en faveur de la SOCIETE SCAPARTOIS

Autorisation comité directeur du 11 05 2017

Caution solidaire en garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 40 000 000 € remboursable en 199 mois comprenant un différé d'amortissement jusqu'en décembre 2018 à hauteur de 975 610 € plus intérêts et accessoires.

Montant de la caution :	**975 610.00 €**
	+intérêts, commissions, frais et accessoires

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS RECUS

Autorisation comité directeur 27/05/2010

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque Edel d'un montant de 1.000.000€.

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés SDH, AMANDIS, CARVIDIS et ETADIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires. Elles sont accordées pour toute la durée du financement.

Montant de la caution reçue	**1 000 000.00€**

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 3.500.000€.

-caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 700.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 350.000 €

-caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 350.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	**3 500 000.00€**

Commissaire aux Comptes

Engagements hors bilan

Autorisation comité directeur 14/05/2015

Cautions reçus dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la banque du Crédit Agricole Nord de France d'un montant de 2.500.000€.

-caution solidaire de la société DETA DISTRIBUTION à hauteur de 500.000 €

-caution solidaire de la société AMANDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société SDH à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société SODIDOUAI à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ETADIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société ATTINDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société CARVIDIS à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société OLIBE à hauteur de 250.000 €

-caution solidaire de la société APOLODIS à hauteur de 250.000 €

La valeur des cautions des sociétés DETA DISTRIBUTION, AMANDIS, SDH, SODIDOUAI, ETADIS, ATTINDIS, CARVIDIS, OLIBE et APOLODIS est augmentée des intérêts et commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution reçue	**2 500 000.00€**

Commissaire aux Comptes

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - S.D.N."

Société par Actions Simplifiée au capital de €.640 000
Siège Social : Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

323 859 249 RCS ARRAS

GREFFE DU TRIBUNAL
14 DEC. 2017
DE COMMERCE D'ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**

Adresse de l'entreprise : Rue Leon Blum 62290 NOEUX LES MINES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 2 3 8 5 9 2 4 9 0 0 0 2 7

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062017 Net 3	N-1 30062016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	152 062	AG 148 873	3 189	879
	Fonds commercial (1)	AH	176 000	AI	176 000	176 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	5 195 384	AO 679 403	4 515 981	4 506 982
	Constructions	AP	6 559 240	AQ 2 833 642	3 725 598	4 088 423
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 699 435	AS 2 202 564	1 496 871	1 515 298
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 299 971	AU 2 887 642	2 412 329	2 002 260
	Immobilisations en cours	AV	153 790	AW	153 790	
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	832 771	CV	832 771	832 771
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	1 623 810	BE	1 623 810	1 614 483
	Prêts	BF	51 303	BG	51 303	51 303
	Autres immobilisations financières *	BH	38 278	BI	38 278	36 290
	TOTAL (II)	BJ	**23 782 046**	BK **8 752 124**	**15 029 922**	**14 824 688**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 020	BM	3 020	
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	6 306 831	BU	6 306 831	5 538 213
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 231 765	BY 6 212	1 225 553	977 333
	Autres créances (3)	BZ	2 612 763	CA	2 612 763	2 065 930
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	5 271 520	CG	5 271 520	4 360 393
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	296 540	CI	296 540	319 271
	TOTAL (III)	CJ	**15 722 438**	CK **6 212**	**15 716 226**	**13 261 139**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**39 504 484**	1A **8 758 336**	**30 746 148**	**28 085 827**

Renvois : (1) Dont droit au bail:

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2(

Désignation de l'entreprise **SAS SDN**

Néant [

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 640 000)	DA	640 000	640 0(
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	64 000	64 0(
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 266 899	2 110 81
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**2 260 690**	**1 756 08**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	262 234	247 53
	TOTAL (I)	DL	**5 493 823**	**4 818 43**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	145 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**145 000**	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 959 707	14 193 825
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 827	5 827
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 303 715	5 089 954
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 854 309	2 365 947
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	17 204	36 240
	Autres dettes	EA	1 966 564	1 575 598
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**25 107 325**	**23 267 390**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**30 746 148**	**28 085 827**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 346 463	10 138 438
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 163	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**

Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	76 463 158	FB		FC	76 463 158	69 682 466
	Production vendue biens*	FD	60 038	FE		FF	60 038	53 051
	Production vendue services *	FG	2 132 052	FH		FI	2 132 052	2 078 222
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**78 655 247**	FK		FL	**78 655 247**	**71 813 739**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	306 432	405 435
	Autres produits (1) (11)					FQ	128 432	34 527
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**79 090 112**	**72 253 702**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	59 981 045	55 101 509
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(637 996)	(707 539)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 103 564	1 329 540
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 057 480	3 305 789
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 373 786	1 183 054
	Salaires et traitements *					FY	6 381 591	5 610 037
	Charges sociales (10)					FZ	2 354 110	2 085 204
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	1 235 543	1 131 762
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	6 212	138 323
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	145 000	
	Autres charges (12)					GE	22 804	6 270
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**76 023 139**	**69 183 950**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**3 066 973**	**3 069 752**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	(65)	2 306
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 560	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 483	18 827
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**7 978**	**21 133**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	216 388	242 465
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**216 388**	**242 465**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(208 410)**	**(221 332)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**2 858 563**	**2 848 420**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 201

Désignation de l'entreprise **SAS SDN**

Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	70 763	29 674
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	69 532	37 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 010	9 809
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**143 305**	**76 984**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 384	121 889
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	49 756	30 137
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	17 705	16 185
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**74 845**	**168 211**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**68 460**	**(91 227)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	310 275	415 805
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	356 058	585 300
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**79 241 396**	**72 351 819**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**76 980 706**	**70 595 731**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**2 260 690**	**1 756 088**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	168 109	225 435
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 751	1 170
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	74 845	143 305

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2016 (PCG 2016).

Le PCG 2016 correspond au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 (homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016, publié au JO du 28 décembre 2016), qui annule et constitue une recodification du PCG 2014, complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais et accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'age de retraite.
Ces engagements sont evalués à :

- **306 399** euros pour les indemnités de départ volontaire
- **93 662** euros pour les indemnités de mise à la retraite

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.
Un contrat d'assurance a été souscrit par la société afin de couvrir une partie des engagements retraites. Les fonds disponibles au 30/06/2017 s'élèvent à la somme de 179 578 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pas d'éléments significatif à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société SDN a opté à l'option pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01/07/2015.
La société AI Developpement devient la société mère et calculera un résultat d'ensemble intégrant les résultats de ses filiales (les sociétés SDN, Barlindis, GCN et Wicola), à compter de l'exercice cloturant au 30/06/2016.

Règles et Méthodes Comptables

EVENEMENTS ANTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rappel sur l'application de la réglementation sur les actifs :

L'application des normes sur la nouvelle réglementation des actifs (CRC 02-10 & CRC 04-06) a constitué sur l'exercice clôturant au 30/09/2006 un changement de méthode que nous tenons à rappeler.

L'application de cette méthode concerne les postes suivants :
Le compte « 212 000 Agencements et aménagements des terrains » ;
Le compte « 213150 Ensemble immob. Adm. & commercial sur sol propre » ;
Le compte « 213200 Esemble immb. Extension magasin » ;

L'impact au 01/10/2005 du changement de méthode se décompose de la manière suivante :

Au niveau du compte « 281 200 Amortissements des agencements et aménagements des terrains » :
En amortissements dérogatoires : 36 284
En report à nouveau net d'IS : 2 678 €

Au niveau du compte « 281 315 amortissements Ens. Immb. Adm et Comm. s/ sol propre » :
En amortissements dérogatoires : 73 817 €
En report à nouveau net d'IS : 18 763 €

Au niveau du compte « 281320 amortissements ensemble immob. Ext. Mag. » :
En amortissements dérogatoires : 14 409 €
En report à nouveau net d'IS : 26 458 €

Les amortissements dérogatoires constatent l'écart de durée d'amortissement sur la structure passée de 20 à 25 ans.
Ils sont comptabilisés au compte 145 100.

Le report à nouveau est dû au passage à des durées d'amortissements inférieures à celles antérieurement appliquées, il est imputé au compte 119 000.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2

Désignation de l'entreprise **SAS SDN**

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

Néant

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquées au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	321 785	KE		KF	6 2
CORPORELLES	Terrains			KG	5 130 384	KH		KI	65 0
	Constructions: Sur sol propre	[Dont Composants	L9]	KJ	5 238 532	KK		KL	
	Constructions: Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1]	KM		KN		KO	
	Constructions: Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2]	KP	1 320 708	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3]	KS	3 773 988	KT		KU	368 92
	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	4 049 928	KW		KX	728 24
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *			KY	50 330	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	379 801	LC		LD	156 72
	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	153 79
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	19 943 671	LO		LP	1 472 691
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	832 771	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P	1 614 483	1R		1S	9 576
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	87 593	1U		1V	2 412
			TOTAL IV	LQ	2 534 847	LR		LS	11 988
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	22 800 304	ØH		ØJ	1 490 956

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	328 062	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	5 195 384	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	5 238 532	MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	1 320 708	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	443 477	MK	3 699 435	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	4 837	MN	4 773 339	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP	48 800	MQ	1 530	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	11 428	MT	525 102	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	153 790	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
			TOTAL III	IY		NG	508 541	NH	20 907 820	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	832 771	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B	249	2C	1 623 810	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	424	2F	89 581	2G	
			TOTAL IV	I3		NJ	673	NK	2 546 163	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	509 214	ØL	23 782 046	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2017

Exercice N clos le : 30/06/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**

Néant ☐*

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 20

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN** — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissement à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	**144 906**	PF	**3 967**	PG		PH	**148 873**
Terrains		PI	623 403	PJ	56 000	PK		PL	679 403
Constructions	Sur sol propre	PM	1 593 779	PN	266 555	PO		PQ	1 860 334
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	877 038	PW	96 270	PX		PY	973 308
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 258 690	QA	382 929	QB	439 056	QC	2 202 564
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 179 884	QE	381 511	QF	4 837	QG	2 556 558
	Matériel de transport	QH	1 123	QI	3 655	QJ	3 714	QK	1 064
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	296 792	QM	44 656	QN	11 428	QO	330 020
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	**7 830 709**	QV	**1 231 576**	QW	**459 035**	QX	**8 603 250**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	**7 975 615**	ØP	**1 235 543**	ØQ	**459 035**	ØR	**8 752 124**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	247 539	TM	17 705	TN	3 010	TO	262 234
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	**247 539**	TS	**17 705**	TT	**3 010**	TU	**262 234**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	145 000	4C		4D	145 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV	**145 000**	TW		TX	**145 000**
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	133 641	6P		6R	133 641	6S	
	Sur comptes clients	6T	4 682	6U	6 212	6V	4 682	6W	6 212
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**138 323**	TY	**6 212**	TZ	**138 323**	UA	**6 212**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**385 862**	UB	**168 917**	UC	**141 334**	UD	**413 446**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	151 212	UF	138 323		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	17 705	UK	3 010		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5110.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2(

Désignation de l'entreprise : **SAS SDN**

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP	51 303	UR		US	51 3	
	Autres immobilisations financières	UT	38 278	UV	(424)	UW	38 7	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	27 136		27 136			
	Autres créances clients	UX	1 204 630		1 204 630			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	29 209		29 209			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 800		4 800			
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	60 034		60 034			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	174 424		174 424			
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	250 500		250 500			
	Groupe et associés (2)	VC	981 417		981 417			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 112 379		1 112 379			
	Charges constatées d'avance	VS	296 540		296 540			
	TOTAUX	VT	**4 230 649**	VU	**4 140 644**	VV	**90 00**	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG	1 163		1 163		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	VH	13 958 544		1 197 682	7 693 449	5 067 413
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	5 827		5 827		
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	6 303 715		6 303 715		
Personnel et comptes rattachés	8C	1 319 796		1 319 796		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	619 213		619 213		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E					
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	97 149		97 149		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX					
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	818 151		818 151		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	17 204		17 204		
Groupe et associés (2)	VI	883 888		883 888		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	1 082 676		1 082 676		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2					
Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX	VY	**25 107 325**	VZ	**12 346 463**	**7 693 449**	**5 067 413**
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 233 743				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° 2057 ACD-GROUPE

"SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - S.D.N."

Société par Actions Simplifiée au capital de €.640 000
Siège Social : Rue Léon Blum
62290 NOEUX LES MINES

323 859 249 RCS ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2017

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017, s'élevant à €.2 260 690,25, dont €.315 949 de CICE non distribuable, de la manière suivante, à savoir :

- affectation de la quote-part du résultat correspondant au CICE à la réserve facultative ..... €.315 949,00
- à distribuer aux associés à titre de dividendes..... €.1 800 960,00
- le solde à la réserve facultative, soit la somme de..... €.143 781,25

En conséquence, chaque action donne droit à un dividende de €.28,14.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal, conformément aux dispositions légales en vigueur :

- ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, visé à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, calculé sur la totalité de son montant ;
- ce dividende fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire non libératoire à la source de 21 %, à titre d'acompte dû par les associées personnes physiques fiscalement domiciliées en France, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année en cours, sous réserve de dispense, dans les conditions énoncées à l'article 9 de la loi de finance pour 2013, si le revenu fiscal de l'avant-dernière année est inférieur à €.50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves, et à €.75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
- les prélèvements sociaux de 15,5 % seront perçus à la source.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €.64 000, soit 10 % du capital,
- la réserve facultative est portée de €.2 266 899,21 à €.2 727 589,46.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

* par décision de l'Assemblée Générale en date du 26 Mars 2015, un dividende global de €.582 400, soit €.9,10 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
* par décision de l'Assemblée Générale en date du 17 décembre 2015, un dividende global de €.204 800, soit €.3,20 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
* par décision de l'Assemblée Générale en date du 4 novembre 2016, un dividende global de €.1 600 000, soit €.25 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
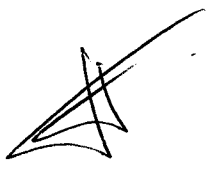
COPIE CERTIFIEE CONFORME